

# GÉORISQUES

## Rapport de risques

 **Commune recherchée :**

76140 Le Petit-Quevilly

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.  
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :  
[georisques.gouv.fr/cgu](https://georisques.gouv.fr/cgu)

## 7 Risques naturels identifiés :



INONDATION

**EI** sur ma commune :

EXISTANT



REMONTÉE DE NAPPE

**EI** sur ma commune :

EXISTANT



RISQUES CÔTIERS (SUBMERSION  
MARINE, TSUNAMI)

**EI** sur ma commune :

EXISTANT



SÉISME

**EI** sur ma commune :

FAIBLE



MOUVEMENTS DE TERRAIN

**EI** sur ma commune :

EXISTANT



RETRAIT GONFLEMENT DES  
ARGILES

**EI** sur ma commune :

FAIBLE



RADON

**EI** sur ma commune :

FAIBLE

## 3 Risques technologiques identifiés :



INSTALLATIONS INDUSTRIELLES  
CLASSÉES (ICPE)

**EI** sur ma commune :

CONCERNÉ



CANALISATIONS DE TRANSPORT  
DE MATIÈRES DANGEREUSES

**EI** sur ma commune :

CONCERNÉ



POLLUTION DES SOLS

 sur ma commune :

CONCERNÉ

# Risque d'inondation sur Le petit-quevilly

## Risque sur la commune **EXISTANT**

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.

### Les types de risques d'inondation sur ma commune

- Par une crue à débordement lent de cours d'eau  
On parle de « crue lente de plaine » lorsqu'un fleuve ou une rivière sort lentement de son lit et envahit les terrains alentours. Il s'agit d'inondations relativement longues, qui peuvent persister plusieurs jours, voire semaines.



### Informations détaillées :



#### PPRN : PPRN-I - Seine Normande de Sotteville-sous-le-Val au Trait

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRN-I - Seine Normande de Sotteville-sous-le-Val au Trait a été prescrit sur votre commune.

Date de prescription : 31/10/2024

Le PPR couvre les aléas suivant :

##### Inondation

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



#### PPRN : PPRi-Seine boucle de Rouen

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRi-Seine boucle de Rouen a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 29/07/1999

Date d'approbation : 20/04/2009

Le PPR couvre les aléas suivant :

##### Inondation

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Votre commune est concernée par un plan de zonage couvrant les règlements suivants :

- 02 : Prescriptions

- 03 : Interdiction

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.

# Risque d'inondation sur Le petit-quevilly



## TRI : ROUEN-LOUVIERS-AUSTREBERTHE

Un territoire à risque important d'inondation (TRI) est une zone où les enjeux potentiellement exposés aux inondations sont les plus importants. L'identifiant de votre TRI est : 76DREAL20140004



## PAPI : PAPI - Rouen-Louviers-Austreberthe

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est PAPI\_2024\_0004.

Il couvre les aléas et sous aléas :

### Inondation

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

[Par ruissellement et coulée de boue](#)

[Par remontées de nappes naturelles](#)

Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aides à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.

## 8 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

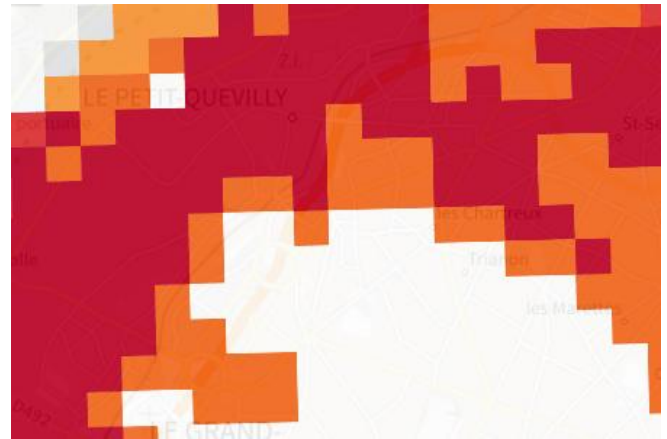
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE0600133A	Inondations et/ou Coulées de Boue	03/07/2005	11/03/2006
INTE9900627A	Inondations et/ou Coulées de Boue	25/12/1999	30/12/1999
INTE0000045A	Inondations et/ou Coulées de Boue	07/05/1999	26/02/2000
INTE9800067A	Inondations et/ou Coulées de Boue	07/08/1997	28/03/1998
INTE9800067A	Inondations et/ou Coulées de Boue	05/08/1997	28/03/1998
INTE9700281A	Inondations et/ou Coulées de Boue	16/06/1997	09/07/1997
INTE9800067A	Inondations et/ou Coulées de Boue	11/06/1997	28/03/1998
INTE9800231A	Inondations et/ou Coulées de Boue	03/06/1997	01/07/1998

# Risque de remontées de nappe sur Le petit-quevilly

**Risque sur la commune** **EXISTANT**

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

## Informations détaillées :



### REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

L'indication de fiabilité associé à votre zone est : FORTE



### PAPI : PAPI - Rouen-Louviers-Austreberthe

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est PAPI\_2024\_0004.

Il couvre les aléas et sous aléas :

Inondation

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

[Par ruissellement et coulée de boue](#)

[Par remontées de nappes naturelles](#)

Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aides à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.

# Risques côtiers sur Le petit-quevilly

## Risque sur la commune **EXISTANT**

Les risques littoraux sont causés par plusieurs types de phénomènes.

- La submersion marine : c'est une inondation temporaire des zones côtières par la mer dans des conditions météorologiques et de marée défavorables (augmentation du niveau moyen de la mer pendant une dépression, déferlement de fortes vagues).
- Les tsunamis : ce sont des vagues de grande hauteur, provoquées par des séismes ou des séismes sous-marins. Les vagues peuvent atteindre plusieurs mètres de hauteur sur certains territoires d'outre-mer.
- Le changement climatique a pour conséquence une augmentation du niveau moyen de la mer, ce qui aggrave aussi les risques littoraux.



## Informations détaillées :

### **TRI : ROUEN-LOUVIERS-AUSTREBERTHE**

Un territoire à risque important d'inondation (TRI) est une zone où les enjeux potentiellement exposés aux inondations sont les plus importants. L'identifiant de votre TRI est : 76DREAL20140004

### **PAPI : PAPI - Rouen-Louviers-Austreberthe**

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est PAPI\_2024\_0004.

Il couvre les aléas et sous aléas :

**Inondation**

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

[Par ruissellement et coulée de boue](#)

[Par remontées de nappes naturelles](#)

Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aides à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.

## 1 évènements liés aux risques côtiers classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Chocs Mécaniques liés à l'action des	25/12/1999	30/12/1999

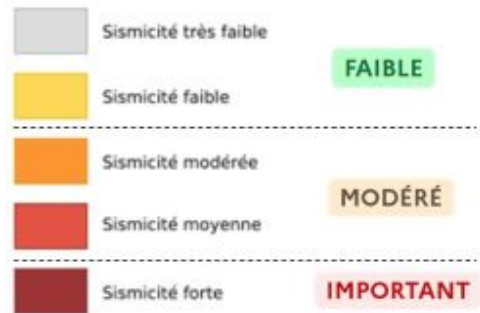
# Risques côtiers sur Le petit-quevilly

# Risque de séisme sur Le petit-quevilly

## Risque sur la commune **FAIBLE**

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



## Informations détaillées :



### SÉISME : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque sismique est de 1/5.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

# Risque de mouvements de terrain sur Le petit-quevilly

**Risque sur la commune** **EXISTANT**

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

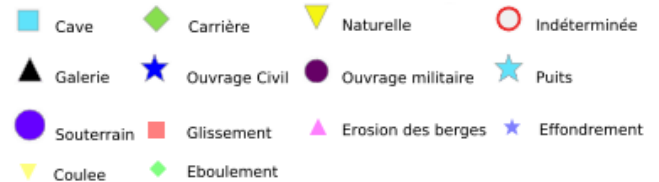
Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.

## Les types de risques mouvements de terrain à ma commune:

- Affaissements et effondrements d'origine anthropique (anciennes carrières souterraines, hors mines) : Cavités souterraines formées naturellement, générant des vides dont les toits sont susceptibles de rompre subitement



## Informations détaillées :



### DDRM : **DDRM76**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Mouvement de terrain](#)

[Affaissements et effondrements d'origine anthropique \(anciennes carrières souterraines, hors mines\)](#)

## 1 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999

Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m en annexe 1.

Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m en annexe 2.

# Risque de retrait gonflement des argiles sur Le petit-quevilly

 Risque sur la commune **FAIBLE**

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétractation du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



 Faible  Modéré  Important

## Informations détaillées :



### **RGA : Échelle réglementaire et obligations associées**

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles est de 1/3.  
Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

# Risque radon sur Le petit-quevilly

 Risque sur la commune **FAIBLE**

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



## Informations détaillées :



### **RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations**

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **1/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

# Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Le petit-quevilly

## Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.

### Les types de risques installations industrielles classées (ICPE) sur

- 2 entreprise(s) SEVESO seuil haut sur la commune
- 4 entreprise(s) SEVESO seuil bas sur la commune
- 4 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune



### Informations détaillées :



#### PPRT : Rouen Lubrizol

Le plan de prévention des risques technologiques (PPRT) nommé Rouen Lubrizol a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 06/05/2010

Date d'approbation : 31/03/2014

Le PPRT couvre les aléas suivant:

[Risque industriel](#)

[Effet thermique](#)

[Effet de surpression](#)

[Effet toxique](#)

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Votre commune est concernée par un plan de zonage couvrant les règlements suivants :

- 02 : Prescriptions

- 03 : Interdiction

- 04 : Interdiction stricte

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.

# Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Le petit-quevilly

## **i** **PPRT : ZIP Petit et Grand Quevilly**

Le plan de prévention des risques technologiques (PPRT) nommé ZIP Petit et Grand Quevilly a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 13/12/2012

Date d'approbation : 25/01/2018

Le PPRT couvre les aléas suivant:

[Risque industriel](#)

[Effet thermique](#)

[Effet de surpression](#)

[Effet toxique](#)

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Votre commune est concernée par un plan de zonage couvrant les règlements suivants :

- 02 : Prescriptions

- 03 : Interdiction

- 04 : Interdiction stricte

- 05 : Délaissement possible

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.

## **i** **DDRM : DDRM76**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Risque industriel](#)

## 2 entreprise(s) SEVESO seuil haut sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
TEPSA FRANCE	Seveso seuil haut
LUBRIZOL FRANCE	Seveso seuil haut

## 4 entreprise(s) SEVESO seuil bas sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
TOTALENERGIES LUBRIFIANTS	Seveso seuil bas
SYNDICAT MIXTE D ELIMINATION DES DECHETS DE L	Seveso seuil bas
TRIADIS SERVICES	Seveso seuil bas
TOTALENERGIES LUBRIFIANTS	Seveso seuil bas

## 4 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
INOXYDA	Non Seveso
RESSORTS MASSELIN	Non Seveso

# Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Le petit-quevilly

AXIMUM INDUSTRIE

Non Seveso

SPIE BATIGNOLLES LE FOLL TP

Non Seveso

# Canalisations de transport de matières dangereuses sur Le petit-quevilly

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).



# Risque de pollution des sols sur Le petit-quevilly

## Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.

### Les types de Pollution des sols sur ma commune

- 1 servitude(s) d'utilité publique sur la commune  
Les servitudes d'utilité publique sont des limitations administratives au droit de propriété et d'usage du sol. Elles entraînent soit des mesures conservatoires et de protection, soit des interdictions, soit des règles particulières d'utilisation ou d'occupation du sol.
- 9 secteur(s) d'information(s) sur les sols sur la commune  
L'État élabore, au regard des informations dont il dispose, des secteurs d'information sur les sols qui comprennent les terrains où la connaissance de la pollution des sols justifie, notamment en cas de changement d'usage (réalisation de travaux sur la parcelle avec mouvements de terre), la réalisation d'études de sols et de mesures de gestion de la pollution pour préserver la sécurité, la santé ou la salubrité publique et l'environnement.
- 20 site(s) pollué(s) ou potentiellement pollué(s) sur la commune.  
Le ministère chargé de l'environnement inventorie les sites et sols pollués, ou potentiellement pollués, appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif.
- 146 ancien(s) site(s) industriel(s) ou activité(s) de service sur la commune.  
La carte des anciens sites industriels et activités de services recense les anciennes activités susceptibles d'être à l'origine d'une pollution des sols. Il peut s'agir d'anciennes activités industrielles ou encore d'anciennes activités de services potentiellement polluantes. La CASIAS ne renseigne aucunement sur l'état de pollution ou non d'un site.



### Informations détaillées :



#### **SIS :**

Votre commune contient au moins un secteur d'information sur les sols (SIS) pouvant occasionner des obligations et des restrictions d'usage.  
Renseignez vous auprès de votre mairie.



#### **SUP :**

Votre commune contient au moins un sol pollué occasionnant des obligations et des restrictions d'usage.  
Renseignez vous auprès de votre mairie.

Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 3.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 4.

# Annexe 1 : Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m

6 mouvements de terrain recensés dans la commune

Identifiant	Type	Lieu
11100070	Effondrement / Affaissement	
11100077	Effondrement / Affaissement	
11100088	Effondrement / Affaissement	
11100144	Effondrement / Affaissement	
11101090	Effondrement / Affaissement	
11103523	Effondrement / Affaissement	

## Annexe 2 : Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m

13 cavités recensées dans la commune

Identifiant	Type	Nom
HNOAW0048954	indéterminé	Effondrement rue Paul Langevin résidence Les Bruyères (par. AW0054)
HNOIE0021965	ouvrage civil	76322_48
HNOIE0022898	naturelle	76498_25
HNOIE0022899	indéterminé	76498_26
HNOIE0022900	naturelle	76498_27
HNOIE0022901	naturelle	76498_28
HNOIE0022902	indéterminé	76498_30
HNOIE0022903	indéterminé	76498_31
HNOIE0022904	naturelle	76498_34
HNOIE0022905	ouvrage civil	76498_38
HNOIE0022906	naturelle	76498_44
HNOIE0022907	naturelle	76498_45
HNOIE0022908	ouvrage civil	76498_46

## Annexe 3 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

20 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP000461401	ORTEC Environnement	Clôturée
SSP000793301	SITE NOBEL MALETRA	En cours
SSP000792201	AREVA T&D : PARKING ET USINE ALSTHOM	En cours
SSP000793501	USINE ALSTHOM (unité U1)	En cours
SSP000977801	Site BOVIN	En cours
SSP001090801	LOZAÏ	En cours
SSP001172001	SIEPA	En cours
SSP001252201	Chaufferie urbaine Nobel Bozel (Ex Cofely, ex Engie)	En cours
SSP000491501	Ecole maternelle Gérard Philippe	Clôturée
SSP001246301	Transformateurs SAS	En cours
SSP000468501	lot A2 et A3 place des chartreux	Clôturée
SSP000489901	NOBEL BOZEL - MALETRA	Clôturée
SSP000468301	subsistances militaire de Grand Quevilly	Clôturée
SSP000490101	GASLY	Clôturée
SSP001097601	UNIVAR (EX LAMBERT RIVIÈRE)	Clôturée
SSP000468601	place des chartreux	Clôturée
SSP000460501	ANCIENNE MARE	Clôturée
SSP000464001	SIGRE	Clôturée
SSP000464301	BITUMASTIC	Clôturée
SSP000464101	Société Cofrafer	Clôturée

## Annexe 4 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

146 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP505523	ORTEC ENVIRONNEMENT	En arrêt	
SSP505947	BITUMASTIC	En arrêt	
SSP4087378	UNIVAR	En arrêt	
SSP3865181	Carrière	En arrêt	
SSP3865073		En arrêt	
SSP3864988		En arrêt	
SSP3864987		Indéterminé	
SSP3864840		En arrêt	
SSP3864828		En arrêt	
SSP3864814		En arrêt	
SSP3864792		Indéterminé	
SSP3864756	Grnade paroisse.La Bordelaise.Usine C	En arrêt	
SSP3864755	pressing	Indéterminé	
SSP3864754	station service	Indéterminé	
SSP3864753		Indéterminé	
SSP3864705		Indéterminé	
SSP3864704		Indéterminé	
SSP3864701		Indéterminé	
SSP3864633		En arrêt	
SSP3864632		Indéterminé	
SSP3864631		Indéterminé	
SSP3864564	DLI	Indéterminé	
SSP3864563		Indéterminé	
SSP3861530		En arrêt	
SSP3861529		En arrêt	
SSP3861528		En arrêt	
SSP3861527		En arrêt	
SSP3861526		En arrêt	
SSP3861525		En arrêt	
SSP3861524		En arrêt	
SSP3861523	station service	Indéterminé	
SSP3861522		Indéterminé	
SSP3861521	chaufferie	Indéterminé	
SSP3861520	Dépotoir de produits industriels	Indéterminé	
SSP3861519		En arrêt	
SSP3861518	ancienne carrière Devaux	Indéterminé	
SSP3861517	station service SHELL	En arrêt	
SSP3861516		Indéterminé	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3861515		Indéterminé	
SSP3861514		Indéterminé	
SSP3861513	garage	En arrêt	
SSP3861512		Indéterminé	
SSP3861511		Indéterminé	
SSP3861510		En arrêt	
SSP3861509		En arrêt	
SSP3861508		En arrêt	
SSP3861506		Indéterminé	
SSP3861505	sur le site Hérubel (76-1452)	En arrêt	
SSP3861504		Indéterminé	
SSP3861503		Indéterminé	
SSP3861502		En arrêt	
SSP3861500		Indéterminé	
SSP3861499		Indéterminé	
SSP3861498		En arrêt	
SSP3861497		Indéterminé	
SSP3861496		En arrêt	
SSP3861495		En arrêt	
SSP3861494	station service	En arrêt	
SSP3861493	station service ESSO	En arrêt	
SSP3861492	station service SHELL	En arrêt	
SSP3861491		Indéterminé	
SSP3861490		En arrêt	
SSP3861489		Indéterminé	
SSP3861488	station service	En arrêt	
SSP3861487		Indéterminé	
SSP3861486		Indéterminé	
SSP3861485		En arrêt	
SSP3861484		En arrêt	
SSP3861483		En arrêt	
SSP3861481		En arrêt	
SSP3861480	Site ORTEC	En arrêt	
SSP3861479		En arrêt	
SSP3861478		En arrêt	
SSP3861477		En arrêt	
SSP3861476		En arrêt	
SSP3861475		Indéterminé	
SSP3861474		En arrêt	
SSP3861473		Indéterminé	
SSP3861472	Lotissement du Manoir Queval	Indéterminé	
SSP3861471		Indéterminé	
SSP3861470		Indéterminé	
SSP3861469		En arrêt	
SSP3861468	chaufferie	Indéterminé	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3861467		En arrêt	
SSP3861466	blanchisserie	En arrêt	
SSP3861465	garage	En arrêt	
SSP3861464	garage	Indéterminé	
SSP3861463	station service	En arrêt	
SSP3861462		En arrêt	
SSP3861461		En arrêt	
SSP3861460		En arrêt	
SSP3861459		En arrêt	
SSP3861458	station service	En arrêt	
SSP3861457	garage, station service	Indéterminé	
SSP3861456		En arrêt	
SSP3861455		En arrêt	
SSP3861454		Indéterminé	
SSP3861453		En arrêt	
SSP3861452		En arrêt	
SSP3861451		En arrêt	
SSP3861450		Indéterminé	
SSP3861449		En arrêt	
SSP3861448		En arrêt	
SSP3861447		En arrêt	
SSP3861446		Indéterminé	
SSP3861445	ancienne carrière	En arrêt	
SSP3861444		Indéterminé	
SSP3861443		En arrêt	
SSP3861442		En arrêt	
SSP3861441		Indéterminé	
SSP3861440		Indéterminé	
SSP3861439		Indéterminé	
SSP3861438	garage	Indéterminé	
SSP3861436		En arrêt	
SSP3861435	station service Mobil	En arrêt	
SSP3861434	station Shell	Indéterminé	
SSP3861433		En arrêt	
SSP3861432	Parc de l'Angelus	En arrêt	
SSP3861429		Indéterminé	
SSP3861428		En arrêt	
SSP3861427		En arrêt	
SSP3861426		En arrêt	
SSP3861425	Sur le site R.N.U.R.	Indéterminé	
SSP3861424	station service	Indéterminé	
SSP3861423		Indéterminé	
SSP3861422		Indéterminé	
SSP3861421		Indéterminé	
SSP3861420		Indéterminé	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3861419	ancienne carrière	En arrêt	
SSP3861418		En arrêt	
SSP3861417		Indéterminé	
SSP3861415		Indéterminé	
SSP3861414		Indéterminé	
SSP3861413	chaudronnerie	En arrêt	
SSP3861412	garage, station service Antar, agent	Indéterminé	
SSP3861411	Négoce Auto	En arrêt	
SSP3861410		Indéterminé	
SSP3861409		En arrêt	
SSP3861088	ancienne carrière remblayée	En arrêt	
SSP3860974	dépôt Malétra sur prairies bordant la	En arrêt	
SSP3860973	dépôt Malétra sur les Îles de la Seine	En arrêt	
SSP3860972	Carrière des Chartreux	En arrêt	
SSP3860971	Ancienne mare communale	Indéterminé	
SSP3860970	anciennes carrières de sables DEVAUX	En arrêt	
SSP507426	ORKYN' (PHARMA DON ORKYN)	En arrêt	
SSP500003	ADENORM SAS	En arrêt	Travaux d'isolation





RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



QUE FAIRE  
EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les inondations concernent une très grande majorité des territoires français.

# INONDATION ?

## Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la **mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un **diagnostic** de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre **kit d'urgence 72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de **protection à installer** : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une **zone refuge** à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier



## Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTEZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

## Pendant toute la durée de l'inondation



**NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE**, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



**ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER** afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



**RESTEZ À L'ABRI**, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



**RESTEZ À L'ÉCOUTE** des consignes des autorités



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



QUE FAIRE  
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

# SÉISME ?

## Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



## Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques



## Après les secousses



**SORTEZ DU BÂTIMENT**, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



**ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES** et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



**ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER** afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



**RESTEZ À L'ÉCOUTE** des consignes des autorités



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



QUE FAIRE  
EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

# ACCIDENT INDUSTRIEL ?

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- **DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE** les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la **préfecture** : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- **IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE** pour le reconnaître en cas d'événement
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h** et munissez-vous de gros scotch

Alerte



Fin d'alerte



En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- **METTEZ-VOUS À L'ABRI** dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** afin de vous protéger des éclats de verre éventuels
- **CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS**, arrêtez la ventilation et la climatisation
- **EN CAS DE GÊNE RESPIRATOIRE** respirez à travers un linge humide
- **SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE**, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS**, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours



Jusqu'à la fin de l'alerte



**RESTEZ À L'ÉCOUTE**  
des consignes des autorités



**ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER**  
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



**RESTEZ À L'ABRI**,  
n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



**NE FUMEZ PAS**,  
évités toute flamme ou étincelle